



## Les prêts à l'appui de la convergence ont augmenté de 36 % en 2009

En 2009, la Banque européenne d'investissement a accru le volume de ses prêts, jusqu'à 79 milliards d'EUR au total, afin d'appuyer le plan européen de relance économique et de répondre à la forte demande de financements qui lui a été adressée dans le difficile contexte économique et financier actuel. L'investissement dans les régions de la convergence de l'UE est l'un des principaux volets du plan européen de relance. Le volume des prêts consentis au titre de la politique de convergence a atteint 29 milliards d'EUR au total, soit 37 % de l'ensemble des prêts accordés par la BEI en 2009, et un montant supérieur, à hauteur de 36 %, aux 21 milliards d'EUR prêtés, en 2008, à l'appui de cet objectif. Un bon équilibre a été respecté entre les pays de l'UE à 15 et les 12 nouveaux États membres de l'UE, ces derniers ayant reçu des prêts d'un montant cumulé de 12,8 milliards d'EUR (contre 8,1 milliards d'EUR en 2008), soit 44 % de l'ensemble des interventions en faveur de la convergence. En valeur absolue, ce sont les régions de la convergence de l'UE à 15 qui ont reçu la part du lion des fonds prêtés, tandis qu'en volume de prêt par habitant, les principaux bénéficiaires ont été les nouveaux États membres. En valeur absolue, l'Espagne arrive en tête du classement des pays bénéficiaires des prêts BEI à l'appui de la politique de convergence, avec 4,8 milliards d'EUR, suivie de la Pologne, avec 4,6 milliards d'EUR. En volume de prêt par habitant, l'Estonie s'est classée au premier rang, suivie du Portugal, de la Lituanie et de la Slovénie.

La BEI a renforcé ses interventions sous forme de cofinancements avec les Fonds structurels. Elle a aidé les États membres à s'acquitter de leur obligation de compléter les aides non remboursables de l'UE au moyen de leurs propres ressources budgétaires. *Les prêts-programmes structurels* représentent une formule souple qui favorise l'absorption des Fonds structurels de l'UE, en assure une meilleure utilisation et leur confère un effet de levier. Dans les régions de la convergence, les prêts-programmes structurels ont atteint plus de 3,1 milliards d'EUR en 2009.

En ce qui concerne la *coopération territoriale européenne*, la BEI a joué un rôle clé dans la conception, le lancement et la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la mer Baltique et elle a fait figure de pionnier dans la mise au point de la nouvelle stratégie macrorégionale, élaborée par la Commission à la demande du Conseil européen. La BEI apporte sa contribution à la mise en œuvre de cette stratégie en octroyant des prêts, en étoffant l'assistance technique, en renforçant sa coopération et sa participation, aux côtés de la Nordic Investment Bank (NIB), dans le groupe d'experts financiers de la stratégie pour la mer Baltique et, enfin, en renforçant sa participation aux forums importants de la Dimension septentrionale. La Commission pourrait lancer une stratégie territoriale similaire pour la région du Danube – une initiative à laquelle la BEI accordera toute son attention.

En outre, la BEI et la Commission soutiennent l'objectif de convergence en offrant des *services de conseil et d'ingénierie financière ainsi que des produits financiers sur mesure*, en particulier dans les nouveaux États membres. Quatre initiatives conjointes ont été spécifiquement conçues à l'appui de la politique de cohésion, les « 4 J ». Ces initiatives, qui trouvent leur origine dans les partenariats établis entre la Commission européenne, la BEI, le FEI et d'autres institutions financières internationales, sont les suivantes :

- **JASPERS** - *Joint Assistance to Support Projects in European Regions* – Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (BEI, Commission européenne, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et groupe bancaire de la KfW) ;
- **JESSICA** - *Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines (BEI, Commission européenne, Banque de développement du Conseil de l'Europe) ;
- **JEREMIE** - *Joint European Resources for Micro-to-Medium Enterprises initiative* – Ressources européennes conjointes pour les PME et les microentreprises (FEI, Commission européenne) ;
- **JASMINE** - *Joint Action to Support Micro-Finance Institutions in Europe* – Action conjointe à l'appui des institutions de microfinance en Europe (FEI, Commission européenne).



La BEI participe directement aux programmes JASPERS et JESSICA. Les deux autres initiatives – JERIEMIE et JASMINE – sont de la compétence de sa filiale, le Fonds européen d'investissement (FEI) car elles concernent, respectivement, l'apport de fonds de capital-risque et l'octroi de garanties en faveur du secteur des PME, et la microfinance.

L'objectif principal de l'initiative JASPERS est d'aider les pays bénéficiaires à préparer des projets d'infrastructure solides, en particulier des projets concernant la mise à niveau technique de réseaux de transport, l'amélioration de l'environnement, l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. L'initiative JASPERS couvre également l'amélioration des réseaux de transport urbain ainsi que certains projets relevant d'autres secteurs susceptibles de bénéficier d'une aide de l'UE, tels que les secteurs de la santé, de la R-D et de la rénovation urbaine. La préparation de projets a connu une forte accélération en 2009. Quelque 130 missions ont été menées à bien ; elles ont concerné, en majeure partie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie. Au total, 240 missions ont été réalisées au titre du programme JASPERS depuis le lancement de ses opérations, vers la fin de 2006. À la fin de 2009, l'initiative conjointe fournissait une assistance dans le cadre de 430 missions actives. Les principaux secteurs représentés dans le portefeuille sont l'eau et l'assainissement (23 %), les ports, les aéroports et les réseaux ferroviaires (20 %), les déchets solides et l'énergie (19 %), les réseaux routiers (17 %) et la rénovation urbaine (10 %).

L'initiative JESSICA a pour but d'aider les collectivités locales, dans les régions de l'UE couvertes par l'enveloppe des Fonds structurels 2007-2013, à utiliser des mécanismes d'ingénierie financière afin d'appuyer plus efficacement les investissements ayant trait au développement urbain durable. Le dispositif JESSICA permet d'utiliser, par le biais de fonds de développement urbain (FDU), les ressources disponibles au titre des Fonds structurels pour le financement, sur une base renouvelable, de projets urbains générant des recettes. Les investissements réalisés par les FDU – qui peuvent prendre la forme d'apports de fonds propres, de prêts ou de garanties – soutiennent des projets s'inscrivant dans le cadre de plans de développement urbain intégrés, pour la réalisation desquels municipalités, banques et investisseurs privés sont encouragés à créer des partenariats. Dans le cadre de l'initiative JESSICA, la BEI avait réalisé, à la fin de 2009, près de 50 études visant à évaluer le marché pour les instruments d'ingénierie financière à l'appui de projets de développement urbain durable dans un pays ou dans une région spécifique. En outre, 15 protocoles d'accord concernant la mise en œuvre du dispositif JESSICA en collaboration avec la BEI ont été signés avec un certain nombre d'États membres (Bulgarie, Chypre, Grèce et Portugal) et de régions. La BEI a conclu, avec des autorités de gestion, huit accords portant sur des fonds de participation, pour un montant global supérieur à 900 millions d'EUR. En mars 2009, dans le but de faciliter les futures actions dans ce domaine, la Commission a lancé, en coopération avec la BEI et la Banque de développement du Conseil de l'Europe, une plateforme de mise en réseau JESSICA ; celle-ci a pour objectif de partager le savoir-faire et les bonnes pratiques concernant JESSICA et les instruments d'ingénierie financière applicables au développement urbain.

---

## Faits marquants de l'année 2009

Parmi les projets clés mis en œuvre au titre de l'objectif de convergence, il faut citer :

Espagne (bénéficiaire de 17 % des financements octroyés par la Banque au titre de l'objectif de convergence) : la mise à niveau technique (technologie à large bande) des réseaux de téléphonies mobile et fixe dans les régions de la convergence a bénéficié d'un prêt de 500 millions d'EUR ; 300 millions d'EUR ont été alloués à l'appui de la production d'énergie d'origine hydroélectrique dans des régions de la convergence.

Pologne (16 %) : 1 milliard d'EUR ont été alloués à l'appui du projet d'autoroute reliant Swiecko à Nowy Tomysl, dans l'ouest de la Pologne ; un concours de 675 millions d'EUR a été apporté, dans le cadre d'un cofinancement, à l'appui d'activités de recherche scientifique et universitaire relevant du secteur public ; la Banque a approuvé un prêt de 565 millions d'EUR en faveur du périphérique autoroutier de Varsovie, long de 84 km.

Portugal (12 %) : un prêt de 525 millions d'EUR a été accordé à l'appui de l'extension de divers réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, répartis sur l'ensemble du territoire ; un prêt de 300 millions d'EUR a appuyé la construction de nouvelles infrastructures routières (en particulier, des rocade et des tronçons manquants) ainsi que l'élargissement, la mise à niveau technique et la réfection de routes existantes – des



investissements représentant une composante essentielle du programme national visant à améliorer le réseau routier.

Allemagne : un prêt de 400 millions d'EUR a été accordé à Volkswagen AG afin d'appuyer la mise au point, dans les Länder orientaux, de composantes du système de transmission plus respectueuses de l'environnement et plus économes en combustible, pour voitures de tourisme et véhicules utilitaires.

Italie : l'entreprise Alenia Aeronautica SpA a reçu un prêt de 500 millions d'EUR pour appuyer la mise au point et la production de composants aéronautiques issus de technologies innovantes.

Grèce : la BEI a promu la qualité de vie à Thessalonique – la deuxième ville du pays et un important centre d'affaires pour les Balkans méridionaux – grâce à un prêt de 250 millions d'EUR à l'appui du réseau métropolitain. Il s'agit de la dernière tranche d'une facilité de crédit, approuvée par la Banque en 2005, d'un montant global de 650 millions d'EUR. Le projet de métro de Thessalonique est au cœur de la stratégie de l'État grec qui entend mettre en place un réseau de transports publics efficace et performant dans l'agglomération de Thessalonique, après avoir mené à bien la réalisation du réseau athénien, lequel a également été financé par la BEI. Le métro de Thessalonique est un projet clé pour l'Europe et, à ce titre, il a bénéficié, en sus du financement de la BEI, d'une aide de l'État grec ainsi que d'aides non remboursables de l'Union européenne. Ce projet de service public essentiel illustre parfaitement toute la valeur ajoutée que peut apporter la BEI, puisque les financements à long terme qu'elle propose sont parfaitement adaptés à la longue durée de vie et aux exigences spécifiques des infrastructures mises en place.

Finlande : la BEI a soutenu l'efficacité énergétique en Finlande, en Pologne et en Suède avec l'octroi d'un prêt de 250 millions d'EUR à Fortum Corporation. Ce prêt contribuera à financer la construction en cours de deux centrales de cogénération, en Finlande et en Pologne, ainsi que la mise en place, en Suède, d'un dispositif de compteurs numériques permettant les relevés à distance. Ce projet se base sur une coopération transfrontière et il s'inscrit, en outre, dans le droit fil du Plan d'action pour l'efficacité énergétique adopté par l'UE, qui recommande un recours accru aux installations de cogénération d'électricité et de chaleur en Europe ; de surcroît, ce projet soutient les initiatives en matière de lutte contre le changement climatique en appuyant les technologies efficaces de génération d'électricité et l'utilisation de la biomasse pour la production énergétique. La mise en place du dispositif de compteurs numériques devrait concourir à la fois au développement d'un marché de détail de l'électricité harmonisé à l'échelle de la région nordique et à l'efficacité énergétique, grâce à la standardisation de la gestion automatique des compteurs.

Bulgarie : la BEI a octroyé un prêt de 43,5 millions d'EUR à l'appui du réseau routier de Sofia. Le prêt s'inscrit dans le prolongement d'une opération visant à améliorer la qualité de vie dans la capitale bulgare (prêt de 105 millions d'EUR en faveur du réseau métropolitain de Sofia, en 2008). L'opération démontre la priorité qu'accorde la BEI, de concert avec les autorités nationales, au développement des transports urbains. Le projet permettra non seulement d'améliorer les déplacements et le confort et de réduire la durée des trajets, mais il générera également des avantages sur le plan de l'environnement.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI [www.bei.org](http://www.bei.org)

#### Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

#### Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : [info@bei.org](mailto:info@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000